

CONTRAT D'ENGAGEMENT 2023 PRODUITS LAITIERS

AMAP de la BRIE-CHAMPENOISE

Entre :

EARL PEERS - Mme Fanny PEERS
La maison rouge
02330 - MONTLEVON

La Maison Rouge est une ferme familiale. Joseph s'est installé en 2002 pour continuer à faire évoluer l'élevage laitier de ses grands-parents en association avec ses parents.

Il y a 150Ha : 100Ha d'herbe et fourrage + 50 Ha de céréales destinées à l'alimentation des vaches. Nous avons 110 vaches laitières, la traite est faite grâce à des robots de traite, les vaches sont libres d'aller et venir selon leur besoin.

Il y a plusieurs races : Holstein, Jersiaises et Montbéliardes.

A partir de 2010, l'agroécologie devient un axe de développement de la ferme avec un changement des pratiques afin de créer un lien l'agronomie (science de l'agriculture) et l'écologie (science de l'environnement).

En 2016, nous décidons de nourrir les vaches à l'herbe, de février à décembre, pour le bien-être des bêtes, en ayant pour objectif d'être autonome : les vaches sont alimentées avec de l'herbe et les céréales produites sur la ferme.

Nous sommes en Bio depuis le 1er janvier 2022.

Nom/Prénom :

Adresse :

Mail :Tél :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le règlement intérieur de l'AMAP de la Brie-Champenoise disponible auprès de l'association.

Engagements de l'adhérent :

- ✓ Préfinancer la production
- ✓ Assurer au moins 2 distributions par saison
- ✓ Trouver une solution de remplacement en cas d'absence ou de modification de la taille du panier
- ✓ Rapporter les pots en verre (+ couvercle) et seaux plastiques (+ couvercle), bien propres et secs régulièrement
- ✓ Respecter la chaîne du froid (prévoir une glacière)

Engagements du fromager partenaire :

- ✓ Livrer deux fois par mois un panier de produits laitiers BIO, issus de son exploitation
- ✓ Assurer la bonne qualité de ses produits : gustative, sanitaire et environnementale
- ✓ Respecter la chaîne du froid
- ✓ Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail

Produits

- 1.30 € la bouteille de 1L Lait Cru (DLC ultra courte = 1 à 3 jours, « Faire bouillir avant consommation pour les personnes sensibles (jeunes enfants, femmes enceintes et personnes dont le système immunitaire est affaibli) est également recommandé. »)
- 1.50 € la bouteille de 1L Lait Pasteurisé (DLC courte = 5 à 10 jours)
- 1.00 € le pot 20cl de yaourt nature (DLC = 14 à 21 jours)
- 1.60 € le pot 40cl de yaourt nature (DLC = 14 à 21 jours)
- 9.50 € le seau de 2,5kg de yaourt nature (équivalent à 20 pots de yaourt, DLC = 14 à 21 jours)
- 2.30 € le pot 40cl de yaourt brassé aux fruits (DLC = 14 à 21 jours)
- 13.50 € le seau de 2,5kg de yaourt brassé aux fruits (équivalent à 20 pots de yaourt, DLC = 14 à 21 jours)
- 3.00 € le pot en verre de 40cl de fromage blanc battu (au lait cru entier, DLC = 7 à 14 jours)

- 2.80 € le pot en verre de 40cl de fromage blanc campagne (faisselle, au lait cru entier, DLC = 7 à 14 jours)
- 2.80 € le pot de 20cl de crème fraîche (au lait cru entier, DLC = 7 à 14 jours)
- 4.80 € le pot de 40cl de crème fraîche (au lait cru entier, DLC = 7 à 14 jours)
- 7 € les 350gr de beurre DOUX ou DEMI-SEL (au lait cru, DLC = 14 à 22 jours)
- 2.50 € les 125gr de beurre DOUX ou DEMI-SEL (au lait cru, DLC = 14 à 22 jours)
- 2.80 € les 200g de Fromage frais au lait cru Nature (Salé)

Les produits sont conditionnés en pots verre (20cl, 40cl et 1L) ou plastique (2.5kg) qui seront réutilisés.

Deux possibilités de livraison s'offre à vous : Une à la quinzaine et l'autre au mois.

	A la quinzaine	Au mois	Total en €
Bouteille de 1L Lait Cru x 21 x 1.30 € x 12 x 1.30 €	
Bouteille de 1L Lait Pasteurisé x 21 x 1.50 € x 12 x 1.50 €	
Pot de 20cl de yaourt NATURE x 21 x 1.00 € x 12 x 1.00 €	
Pot de 40cl de yaourt NATURE x 21 x 1.60 € x 12 x 1.60 €	
Seau de 2.5kg de yaourt NATURE x 21 x 9.50 € x 12 x 13.50 €	
Pot de 40cl de yaourt brassé VANILLE x 21 x 2.30 € x 12 x 2.30 €	
Pot de 40cl de yaourt brassé FRAISE x 21 x 2.30 € x 12 x 2.30 €	
Pot de 40cl de yaourt brassé FRUITS ROUGES * x 21 x 2.30 € x 12 x 2.30 €	
Pot de 40cl de yaourt brassé FRUITS JAUNES ** x 21 x 2.30 € x 12 x 2.30 €	
Seau de 2.5kg de yaourt VANILLE x 21 x 13.50 € x 12 x 13.50 €	
Seau de 2.5kg de yaourt FRAISE x 21 x 13.50 € x 12 x 13.50 €	
Seau de 2.5kg de yaourt FRUITS ROUGES * x 21 x 13.50 € x 12 x 13.50 €	
Seau de 2.5kg de yaourt FRUITS JAUNES ** x 21 x 13.50 € x 12 x 13.50 €	
Pot 40cl de fromage blanc battu x 21 x 3.00 € x 12 x 3.00 €	
Pot 40cl de fromage blanc campagne (Faisselle) x 21 x 2.80 € x 12 x 2.80 €	
Pot de 20cl de crème fraîche x 21 x 2.80 € x 12 x 2.80 €	
Pot de 40cl de crème fraîche x 21 x 4.80 € x 12 x 4.80 €	
Beurre DEMI-SEL 125 g x 21 x 2.50 € x 12 x 2.50 €	
Beurre DEMI-SEL 350 g x 21 x 7.00 € x 12 x 7.00 €	
Beurre DOUX 125 g x 21 x 2.50 € x 12 x 2.50 €	
Beurre DOUX 350 g x 21 x 7.00 € x 12 x 7.00 €	
Fromage Frais au lait Cru (Nature, salé) 200g x 21 x 2.80 € x 12 x 2.80 €	

* *Griotte ou Framboise ou Mûre ou Myrtille*

** *Abricot ou Mangue-Passion*

La somme totale en euros s'élève à : €

Je m'engage à remettre 4 chèques à l'AMAP accompagnés du contrat d'engagement signé entre les deux parties. Le premier de ces quatre chèques sera encaissé en mai, le deuxième en août, le troisième en novembre et le quatrième en février.

Les chèques sont à libeller à l'ordre d'**EARL PEERS Joseph et Fanny**

Distribution des paniers :

Lieu : A la ferme de Citry au 9 rue de Pavant de 19h à 20h

Voir dates ci-dessous :

Dates livraisons CITRY (semaine impaire)		Mois	Quinzaine	
avril	2023	11/04/23	25/04/23	
mai	2023	09/05/23	23/04/23	
juin	2023	06/06/23	20/06/23	
juillet	2023	04/07/23	18/07/23	
août	2023	01/08/23	29/08/23	(pas de livraison 15/08)
septembre	2023	12/09/23	26/09/23	
octobre	2023	10/10/23	24/10/23	
novembre	2023	07/11/23	21/11/23	
décembre	2023	05/12/23	19/12/23	
janvier	2024	-	-	pause hivernale
février	2024	-	27/02/23	
mars	2024	12/03/23	26/03/23	
NB LIVRAISONS		11	21	

Les paniers non retirés le jour de la distribution seront partagés entre les membres chargés de la distribution ou remis à une association caritative.

En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents, le paysan partenaire.

Référent produits laitiers Mme Cécile DELMAT (06.88.31.64.06)

Contrat fait en 3 exemplaires à Le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur